

# **THEATRE DU BRIANCONNAIS**

## **OFFRE POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

déposée le 29 novembre 2010

### **Théâtre Le cadran**

## **SOMMAIRE**

### **DOSSIER N°1 PRESENTATION DE L'OFFRE**

#### **1. Présentation générale de l'offre**

<b>Préambule</b>	p.5
<b>1.1 Un théâtre pour tous, ouvert sur le territoire</b>	p.5
<b>1.2 Un théâtre ouvert au plus grand nombre</b>	p.6
1.2.1 Avec le monde scolaire	p.6
1.2.2 Avec la pratique artistique amateur et professionnelle dans le Briançonnais	p.7
1.2.3 Avec les publics nouveaux non habitués	p.7
<b>1.3 Un théâtre ouvert sur les autres</b>	p.7
1.3.1 Des partenariats bien en place	p.7
1.3.2 Des partenariats qui débutent	p.8
1.3.3 Des partenariats à venir	p.8
<b>1.4 Vers un nouveau théâtre ?</b>	p.8
Pour mettre cela en œuvre :	
<b>1.5 Une équipe professionnelle au service d'un projet</b>	p.9
<b>1.6 Une convention avec La passerelle</b>	p.10
<b>1.7 L'assurance de pérennisation des budgets</b>	p.10
1.7.1 Conseil général des Hautes-Alpes	p.10
1.7.2 Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.10
1.7.3 Direction Régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.10
1.7.4 Une ouverture vers le mécénat et d'autres soutiens financiers ponctuels.	p.11
<b>PERSPECTIVES</b>	p.11

# DOSSIER N°2 MEMOIRE TECHNIQUE

<b>1. Un mémoire relatif au projet artistique</b>	p.12
<b>1.1 Présentation générale des axes de la programmation artistique</b>	p.12
<b>1.2 Grandes orientations artistiques de la première saison</b>	p.14
1.2.1 Pour une affirmation de la création	p.14
1.2.2 Pour une permanence artistique	p.14
1.2.3. Ce que pourrait être la saison 2011 / 2012 du Cadran	p.15
Pistes de programmation :	
1.2.3.1 Musique	p.16
1.2.3.2 Le jeune public	p.16
1.2.3.3 Théâtre	p.17
1.2.3.4. Danse et nouveau cirque	p.17
<b>2. Mémoire relatif au projet culturel</b>	
<b>La relation au(x) public(s)</b>	p.18
<b>2.1 L'Ecole du Spectateur</b>	p.19
2.1.1 Les spectacles jeune public dès l'enfance, un axe fort du projet artistique défendu par le théâtre Le cadran.	p.19
2.1.2 Parcours jeune public, pour les enfants de 8 à 12 ans.	p.20
2.1.3 Dans le secondaire	p.20
2.1.4 Classes à option théâtre	p.21
2.1.5 Ateliers théâtre	p.21
2.1.6 Autres actions en direction du public scolaire	p.21
<b>2.2 Actions culturelles de sensibilisation et de formation</b>	p.22
2.2.1 Les pratiques artistiques	p.22
2.2.2 Des conférences et rencontres	p.22
<b>2.3 Navettage</b>	p.23
2.3.1 Des bus entre Briançon et Gap	p.23
2.3.2 A l'étude	p.23
<b>3. Une présentation de l'organisation et des modalités que le candidat propose pour l'accueil de projets issus d'acteurs locaux et pour la structuration de son action sur le territoire</b>	
<b>3.1 L'accueil dans le cadre du projet culturel du Cadran</b>	p.24
<b>3.2. Les accueils dans le cadre des accueils gratuits demandés par le délégant</b>	p.24
3.2.1 Les relations avec le CEAB	p.24

3.2.2 Les autres projets	p.24
3.2.3 Evaluation	p.24
<b>3.3 Le développement de son action sur le territoire.</b>	p.24
<b>4. Un mémoire relatif à la communication</b>	
<b>4.1 Communication papier</b> (jointe en annexe pour la saison 10/11)	p.25
4.1.1 Avant-programme	p.25
4.1.2 Plaquette de saison	p.25
4.1.3 Dépliant action culturelle et dépliant « Excentrés »	p.26
4.1.4 Affiches	p.26
4.1.5 Tracts	p.26
4.1.6 Feuilles de salle	p.26
4.1.7 Invitations	p.26
<b>4.2 Un site internet à 2 entrées</b>	p.27
<b>4.3 La relation aux médias</b>	p.28
4.3.1 La presse écrite	p.28
4.3.2 Les radios locales	p.28
4.3.3 Télévision	p.29
<b>5. Proposition de gestion des activités déléguées à titre accessoire</b> (mise à disposition de salle, débit de boissons et autres ventes)	
<b>5.1 Le bar du Foyer bar</b>	p.30
<b>5.2 Mise à disposition du lieu aux acteurs culturels</b>	p.30
5.2.1 Principe	p.30
5.2.2 Coûts pour la saison 10/11	p.31
5.2.3 Exemples de tarifs	p.31
<b>6. Synthèse présentant les missions</b>	p.33
<b>ANNEXES</b>	
<b>Note sur le bâtiment</b>	
<b>2.1 Constats Les inconvénients majeurs du bâtiment</b>	p.35
<b>2.2 Mesures compensatoires en terme de sécurité</b>	p.36
<b>2.3 En somme</b>	p.36

## **DOSSIER N°3 DONNEES ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

<b>1. Un compte prévisionnel d'exploitation</b>	p.37
<b>2. Hypothèses de fréquentation prévisionnelle</b>	p.40
<b>3. Proposition de grille tarifaire des droits d'entrée aux spectacles (TTC)</b>	
<b>3.1 Grille tarifaire de la saison 10/11</b>	p.41
3.1.1 Tarifs à l'unité	p.41
3.1.2 Les abonnements individuels et abonnements de groupe	p.41
3.1.3 La carte crédit spectacle	p.42
<b>3.2 Grille tarifaire et abonnements de la saison 11/12</b>	p.42
<b>4. Proposition tarifaire de mise à disposition de salle</b>	p.43
4.1 Base de calcul	p.43
4.2 Exemple de tarifs	p.43
<b>5. Présentation de l'organisation de la billetterie et des modalités de vente aux usagers</b>	
5.1 En termes de personnel	p.45
5.2 En termes de logiciel	p.45
5.3 En termes d'horaires	p.45
5.4 Contrôle des billets	p.45
<b>6. Proposition de montant de la contribution financière annuelle de la CCB en contrepartie des contraintes spécifiques de service public</b>	p.46

# DOSSIER N°1

## 1. Présentation générale de l'offre

### Préambule

L'offre proposée par l'association le théâtre Le cadran se situe résolument et avec confiance dans le principe d'une collaboration mutualisée avec la scène nationale La passerelle/Gap, dans le respect de l'identité des deux structures et dans la volonté d'enrichir une offre artistique qui n'a cessé de voir le public du Briançonnais augmenter depuis 1999.

L'évolution décisive apportée par cette offre porte sur la présence d'une direction spécifique basée à Briançon.

### 1.1 Un Théâtre pour tous, ouvert sur le territoire.

Fort d'une expérience de 12 saisons, Le cadran peut se prévaloir d'une image et d'un bilan positifs et forts auprès des publics du Briançonnais, et envisager l'avenir sereinement.

Ce bilan est le reflet d'une implantation locale avec en premier lieu un public (des publics) fidèle(s). La fréquentation n'a cessé d'augmenter au fil des années, elle est le fait d'un public curieux, exigeant, qui reconnaît et valide une programmation pluridisciplinaire de qualité, construite à la fois de « fidélités », et aussi de « découvertes » qui nécessitent un accompagnement du service communication et relations avec les publics.

Le partenariat qui lie Le cadran à La passerelle de Gap se traduit clairement par des économies d'échelle grâce à la mise en commun de savoir-faire et de compétences. De plus il a permis d'élaborer une réflexion tout à fait concrète sur les atouts et les contraintes de cette mutualisation, afin de développer sur notre département deux offres artistiques complémentaires en adéquation avec leur territoire respectif. Cette complémentarité entre deux pôles culturels a valeur d'exemplarité au niveau national en terme d'aménagement culturel du territoire.

Enfin ce bilan ne serait pas le même sans la reconnaissance des différentes tutelles du théâtre, qui soutiennent financièrement son activité et son projet spécifique. Elles ont su accompagner le développement du Cadran. Cette reconnaissance est attestée par la signature de conventions pluriannuelles, par l'obtention du label régional « Pôle régional de développement culturel » ; mais aussi d'un « Service éducatif » témoignant de la qualité de l'offre « jeune public » et des actions en partenariat avec le secteur scolaire, ainsi qu'une aide à la création musicale, financés par la Direction régionale des affaires culturelles.

Dès l'origine, ce théâtre a été pensé en complémentarité d'une offre culturelle traditionnellement tournée vers le sud du département. Par son attractivité, il rééquilibre la donne et favorise un réel aménagement culturel du territoire, en prenant en compte les spécificités locales en termes de population mais aussi de potentiel artistique. Le passage en 2004 de la compétence « Cadran » de la Ville à la Communauté de Communes du

Briançonnais, s'est accompagné d'une prise en compte progressive et continue de la réalité de ce territoire fait de 12 communes, avec une ville centre qui à elle seule représente plus de la moitié de la population. Ainsi, les « tournées CCB », d'abord orientées vers le jeune public, se sont intensifiées et diversifiées pour accentuer la dimension territoriale de notre mission de service public d'accès au spectacle vivant de qualité.

Nous avons à cœur de proposer des spectacles adaptés non seulement au plateau du théâtre à Briançon, mais aussi d'offrir une programmation variée et de même niveau hors les murs (à décliner suivant les possibilités de chacune des communes de la CCB), ainsi que dans les deux salles communautaires que sont le Dôme de Monétier et la maison de Village de Montgenèvre. En outre, nous entendons proposer aux communes qui ne disposent pas de salle de spectacle l'accueil d'une manifestation artistique au moins par saison sur leur territoire, proposition élaborée en concertation avec les élus et les associations locales.

## **1.2 Un théâtre ouvert au plus grand nombre**

Outre une politique tarifaire volontariste définie en accord avec les élus de la CCB, l'accompagnement des spectacles par une action culturelle de qualité est un axe que nous souhaitons développer et approfondir.

### **1.2.1 Avec le monde scolaire**

L'école est encore le lieu qui permet à tous, quelle que soit son origine socio-professionnelle, d'accéder à la culture. Un des axes principaux du projet artistique du Cadran est de favoriser la sensibilité aux arts et à l'imaginaire dès l'enfance, en éveillant le sens critique de chacun dès le plus jeune âge avec des spectacles repérés sur le plan national.

Le service éducatif doit continuer à développer une offre variée et modulable en lien étroit avec les enseignants et les acteurs du monde scolaire, afin d'élaborer en commun des projets adaptés à chaque classe. Forts de cette expérience de terrain avec le monde de l'éducation, nous poursuivrons cette exigence de qualité et d'adaptabilité de l'offre artistique, avec des spectacles particulièrement choisis pour convenir à la sortie en famille (tous les spectacles « jeune public » étant présentés au moins une fois en séance familiale).

Côté spectacle, nous souhaitons poursuivre les parcours scolaires pour le primaire qui permettent à des classes de venir 3 fois au théâtre pendant le temps scolaire, mais aussi donner la possibilité à des classes qui n'auraient pas l'envie de s'engager sur 3 spectacles de venir au théâtre une fois en choisissant dans une offre volontairement éclectique, toujours pendant le temps scolaire. Et enfin de permettre aux enseignants, en réservant des places de manière privilégiée, d'amener leur classe au spectacle en soirée.

Les propositions destinées aux collégiens et aux lycéens ne sont pas en reste, nous choisissons chaque année des spectacles inspirés par des auteurs dramatiques ou des thématiques qui conviennent particulièrement au travail en classe avec des adolescents. Cette programmation trouve un prolongement par les ateliers du collège Vauban et de celui de Guillestre, et dans le cadre de l'option théâtre du Lycée d'Altitude. Nous sommes attachés à la collaboration entre les artistes intervenants de ces ateliers et les enseignants encadrant ces classes.

Tout ce travail avec les enseignants s'enrichit d'un accompagnement par le biais de dossiers pédagogiques, de rencontres avec les relations publiques pour préparer la venue au spectacle, de rencontre avec les artistes, de visites commentées du théâtre...

### 1.2.2 Avec la pratique artistique amateur et professionnelle dans le Briançonnais

Le cadran propose chaque saison des actions en lien avec les spectacles proposés et, chaque fois que cela est possible, co-organisés par une association ou un partenaire culturel local. Stages, rencontres, master class, jalonnent ainsi l'année pour permettre une approche autre de l'œuvre, faciliter la rencontre et la transmission autour de la pratique, et développer les liens entre des artistes confirmés et différents publics visés, allant du simple spectateur curieux au musicien, danseur, ou acteur professionnel ou pré-professionnel.

### 1.2.3 Avec les publics nouveaux non habitués

Pousser la porte d'un théâtre n'est pas chose aisée, chaque saison nous permettons à ceux qui pensent que « cela n'est pas pour eux » de faire par eux-mêmes l'expérience du spectacle vivant. En cela le service de relations avec le public œuvre à faire connaître, à rendre accessible le spectacle vivant, et à aller vers ces nouveaux spectateurs potentiels apparemment éloignés de la notion de sortie culturelle.

## 1.3 Un théâtre ouvert sur les autres

Sur un territoire riche d'un milieu associatif dynamique, l'intérêt du théâtre est de mener des actions dans une relation d'échange, de dialogue et de coopération avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux.

### 1.3.1 Des partenariats bien en place

Le cadran a noué des partenariats riches et en plein essor avec l'association les Décâblés, la MJC (Espace Babylone, Cinéma l'Eden en particulier), l'Université du Temps Libre, le comité départemental de la Danse, l'Agence culturelle du Conseil général (CDMDT). Ces collaborations ont donné lieu à des temps forts de notre programmation artistique et à des actions culturelles particulièrement suivies par les publics du Briançonnais.

La réalisation des «Excentrés» de L'Argentière et de Guillestre, qui incombe au Cadran dans le cadre de la mutualisation avec La passerelle de Gap, permet de faire rayonner l'activité sur un vaste territoire au nord du département.

Enfin avec le Jazz Club de Turin et ses partenaires piémontais, Le cadran a réalisé le projet européen *Musiche dal vivo nelle Alpi Latine*. Sur le programme de coopération transfrontalière ALCOTRA 2007-2013, le Cadran a été une des toutes premières institutions culturelles à bénéficier de cette aide substantielle de l'Union européenne.

### 1.3.2 Des partenariats qui débutent

Même si Le cadran accueille depuis des années le Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais pour le printemps théâtral et les plateaux danse, c'est seulement cette année qu'a pu se concrétiser un partenariat solide autour de la pratique du Jazz à travers le "Pass'port pour le jazz". Les liens avec le département théâtre s'étoffent également.

Une première collaboration sur la saison 2010/2011 avec les associations Musique en Vallée, Culture en Montagne et Cello au sommet augure d'un bel avenir.

### 1.3.3 Des partenariats à venir

Nous pouvons raisonnablement penser qu'un partenariat avec le festival Messiaen pourrait voir le jour dans un avenir proche. La toute jeune association « La Courge à pistons » a également affiché le souhait d'apporter sa contribution. L'association « Rions de soleil » avec laquelle nous organisons déjà des stages pourrait aussi être un partenaire dans l'avenir...

## 1.4 Vers un nouveau théâtre ?

Le cadran sera très attaché à accompagner la CCB dans sa réflexion autour de la restructuration ou de la construction d'un nouveau bâtiment, et à solliciter les autres tutelles.

En attendant la décision des élus, nous envisageons également l'amélioration de la qualité du bâtiment et de certains espaces, comme la réfection du hall d'accueil, l'amélioration des loges d'artistes, le réaménagement du foyer-bar (lieu de convivialité, cafétéria et petite salle adaptée aux formes « cabaret ») en prenant en compte la dimension éco-citoyenne et le développement durable dans ses choix.

Les notions d'accessibilité et de développement durable doivent être intégrées dès à présent : donner au « nouveau » Cadran une valeur d'exemplarité concernant le respect de l'environnement, notamment par des économies d'énergie. Il importe aussi de faciliter l'accès à la culture aux personnes traditionnellement éloignées de l'offre artistique et particulièrement à celles vivant avec un handicap moteur ou sensoriel.

## Pour mettre cela en œuvre :

### 1.5 Une équipe professionnelle au service d'un projet

Le Cadran doit pour fonctionner disposer d'un Conseil d'administration qui donne pouvoir à **un directeur**. Ce poste de direction pourra être pourvu par soit une personne en poste au sein de la structure, soit faire l'objet d'un recrutement spécifique ; le Conseil d'administration du Cadran devra en décider. Celui-ci assure le lien auprès des institutions et des associations, coordonne l'ensemble du personnel et des activités, assure la gestion dans le respect de la législation en vigueur et des cadres budgétaires définis, la sécurité du lieu. Il participe dans le respect du projet artistique à la recherche de spectacles en collaboration avec le directeur adjoint et la secrétaire générale du théâtre La passerelle. Il a la responsabilité de l'organisation de toutes les actions qui concourent à faire progresser les publics, sur le plan qualitatif et quantitatif, en lien avec le secrétariat général de La passerelle. Le développement des publics et la dynamique des actions d'environnement générées notamment par la présence des artistes, font en effet partie des priorités absolues du théâtre Le cadran.

Le respect de ces priorités nécessite que le directeur soit assisté dans sa tâche de relations auprès de(s) publics, par deux postes d'**attaché(e)s de relations avec le public**. Un poste d'attaché aux relations avec le public est orienté vers le monde scolaire. L'autre assure la communication, l'accueil des artistes et le lien avec le monde associatif.

Le théâtre Le cadran est régulièrement ouvert à tous ceux qui désirent des renseignements, réserver des places, ou prendre des abonnements. Un(e) **hôte(sse) d'accueil-caissier(e)** assure cette fonction.

Un(e) **assistante de direction** seconde le directeur dans toutes les tâches administratives et notamment le suivi budgétaire des créations, des spectacles invités et des différentes actions entreprises, elle assure le lien avec le service comptabilité qui se trouve à La passerelle/Gap.

Ces postes sont obligatoirement complémentaires et solidaires dans l'ensemble de leurs tâches.

Le public, lors des spectacles, est accueilli dans le hall du théâtre et dans la salle, par des **hôte(sse)s**. Les billets sont vérifiés par des **Contrôleurs de Salle**. A l'heure actuelle, certains personnels sont en CDI, d'autres en CDD. La direction veillera à la mise en place de CDII (Contrat à Durée Indéterminée Intermittent). Cela pourra être effectif dès la rentrée 2011/2012.

Sur le plan technique, un **régisseur général**, outre les charges appartenant à sa fonction, a pour tâche d'engager, sous l'autorité de la direction, les **régisseurs et techniciens** intermittents nécessaires pour mener à bien le montage et la réalisation des spectacles, de coordonner leurs actions et d'assurer le suivi des travaux liés au bâtiment et celui des investissements.

Attendu que le théâtre Le cadran est également le lieu privilégié des manifestations associatives, un poste de **régisseur de salle** possédant la qualification de SSIAP (service de sécurité incendie et d'aide aux personnes) est dévolu prioritairement à cette charge.

## **1.6 Une convention avec La passerelle**

La convention passée avec le théâtre La passerelle arrive à son terme en avril 2010. Nous proposons une nouvelle convention valable pour 5 ans.  
*Projet joint en annexe.*

## **1.7 L'assurance de pérennisation des budgets**

Le cadran a su faire la preuve d'une gestion saine, d'une bonne relation avec les tutelles et les banques.

### **1.7.1 Conseil général des Hautes-Alpes**

Après avoir été aidé annuellement au fonctionnement par le Département des Hautes-Alpes, le Cadran signe depuis 2003 des conventions triennales avec le Conseil général. Ce financement vise à « faciliter la mise en place d'une saison de spectacles pluridisciplinaire, afin d'enrichir l'offre culturelle au Nord du département, et de permettre de rayonner sur l'ensemble du pays briançonnais, ainsi qu'à encourager l'accès au plus grand nombre par une politique tarifaire adaptée, à favoriser la création contemporaine avec une attention particulière faite aux créateurs régionaux, et à aider à l'organisation des « Excentrés, spectacles par monts et vallées » initiés par le théâtre La passerelle/Gap dans deux communes proches géographiquement du Briançonnais ». La présente convention est signée pour la période 2010-2012.

### **1.7.2 Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le Cadran est un « pôle régional de développement culturel », il signe depuis 2003 des conventions triennales avec la Région. Cette reconnaissance accordée à 11 institutions seulement en Région vise à garantir l'égalité des citoyens devant la culture par un rééquilibrage géographique de l'offre, à valoriser l'expression des cultures en région et à assurer le développement harmonieux du territoire. Trois axes prioritaires sont retenus par la Région : « l'aide à la création sous toutes ses formes, la culture comme outil d'appropriation par les individus de leur histoire et de leur devenir, et enfin la culture comme ouverture au monde ». Nous sommes en renégociation de convention.

### **1.7.3 Direction Régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le soutien du Ministère de la Culture, par le biais de sa Direction Régionale des Affaires Culturelles, se manifeste depuis 2002 par une aide au fonctionnement. L'action en faveur de la création musicale est soutenue depuis 5 ans et le service éducatif bénéficie d'une aide croissante depuis 3 ans. Il faut souligner ici que le Ministère de la Culture recentre résolument son action sur les lieux labellisés et que la convention qui lie Le cadran à la Scène nationale de Gap garantit actuellement le maintien d'une subvention de fonctionnement.

#### 1.7.4 Une ouverture vers le mécénat et d'autres soutiens financiers ponctuels.

Par ailleurs, nous souhaitons encourager l'apport de partenaires privés au titre du mécénat et le soutien d'organismes publics ou privés à l'accueil ou à la création de spectacles (par exemple : l'Office National de Diffusion Artistique, la fondation Orange, la fondation BNP-Paribas, Urbania, la SACEM, la SACD...).

### **PERSPECTIVES**

Grâce à l'aide de nos tutelles, nous envisageons d'accéder au label convoité de Scène nationale des Hautes-Alpes qui regrouperait et renforcerait les deux institutions culturelles du département en les mettant sur un même niveau de reconnaissance sur le plan national.

Pour y parvenir, les cinq années de délégation de service public contribueront de manière décisive au développement du projet artistique défini ci-dessus, afin d'asseoir l'image du Cadran comme lieu de référence et de création dans le domaine du spectacle.

Ce passage à la Scène nationale des Hautes-Alpes ne pourra se faire qu'avec l'accord de la Communauté de Communes du Briançonnais.

# DOSSIER N°2

## 1. Un mémoire relatif au projet artistique

### 1.1 Présentation générale des axes de la programmation artistique

Le théâtre Le cadran souhaite continuer à s'affirmer, dans le nord du département des Hautes-Alpes, comme un lieu artistique de référence.

**Son projet artistique et culturel** est fondé sur quelques principes simples :

- l'application de critères de qualité et d'exigence, pour conduire l'ensemble des actions, et en particulier, le choix et la présentation des œuvres,
- la volonté de rendre accessible au plus grand nombre, des œuvres du spectacle vivant par la variété des propositions,
- l'affirmation de la création, et de la diversité des disciplines et des esthétiques,
- la prise en compte de la réalité communautaire (territoire de la CCB) et transfrontalière (avec le Piémont),
- la mise en relation des publics avec les artistes : mise en place de moments privilégiés (rencontres après spectacles, répétitions ouvertes, stages, ateliers, interventions en milieu scolaire...), pour mieux favoriser une transformation du regard et de la sensibilité,
- la mise en place de partenariats avec des structures associatives et culturelles locales pour la réalisation d'actions en direction des publics : stages, ateliers, rencontres, projections de films...

Le théâtre Le cadran affirme sa propre identité dans le département des Hautes-Alpes.

La programmation pluridisciplinaire s'adresse prioritairement aux habitants du Briançonnais, plus largement à l'ensemble des Haut-Alpins, et occasionnellement aux saisonniers et aux touristes, en particulier au cours des vacances de février.

Dans une perspective d'harmonisation de l'offre de spectacles sur le département, le théâtre Le cadran élabore sa programmation sur un principe de complémentarité avec celle de la Passerelle, favorisant de ce fait tous les avantages d'une billetterie commune entre les deux théâtres (abonnements croisés, bus, etc...)

L'harmonisation des calendriers de représentations de Briançon et de Gap est pensée dans une volonté de synergie au bénéfice des spectateurs.

La saison est composée de propositions musique, théâtre, danse et jeune public, avec une attention aux croisements de disciplines proposés

actuellement par les artistes. Elle est construite avec le souci permanent d'assurer un équilibre entre artistes reconnus et spectacles "de découverte". Les spectacles "de découverte" sont le témoin de la vitalité de la jeune création française. Ils s'attachent à favoriser l'émergence d'artistes et de nouvelles formes dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre.

Les représentations théâtrales, musicales ou chorégraphiques en « petite jauge » (40 à 120 spectateurs) au foyer bar permettent de répondre à un désir fort de relation de proximité entre public et artistes, et offrent une plus grande convivialité à l'occasion de ces spectacles. Les séries de deux à quatre représentations proposées dans ce cadre favorisent le phénomène du « bouche-à-oreille ».

Les liens avec la culture italienne (théâtre, musique, jeune public...) inscrits fortement au cours des saisons 2009/2010 et 2010/ 2011 seront poursuivis dans un esprit d'échange et d'ouverture transfrontaliers.

Le pays Briançonnais se trouve ainsi placé au cœur des grandes tournées nationales et internationales. Une attention particulière est cependant portée aux artistes de la Région et du Briançonnais.

La musique est affirmée comme un des axes forts de la programmation. Au-delà d'une programmation jazz, un éventail plus large des musiques dans leur pluralisme sera l'objet d'un partenariat privilégié avec des acteurs culturels implantés dans la CCB : l'Altitude Jazz Festival, l'espace Babylone/MJC, le Festival Offenbach, le festival Messiaen...

A travers la programmation théâtrale, chorégraphique et musicale, nous souhaitons développer des actions de sensibilisation et de formation (rencontres avec des artistes, interventions en milieu scolaire, conférences, ateliers de pratique, stages et formation de formateurs...), réalisées dans le cadre d'accueil de spectacles.

Le théâtre ne se limite pas à la présentation de textes majeurs du répertoire dramatique : le Cadran permettant d'autres rapports scène-salle avec le foyer bar, ouvre ainsi à des démarches plus personnelles et novatrices.

Les projets transfrontaliers permettent d'intensifier des relations avec l'Italie toute proche, et en particulier la région Piémont. La recherche et l'obtention de crédits européens transfrontaliers donnent un élan nouveau à cette collaboration. Elle permet notamment l'échange d'artistes et de spectacles français et italiens.

Au-delà de cette programmation qui se déroule dans les locaux du théâtre Le cadran, d'autres manifestations culturelles, seront proposées dans les salles de la Communauté de communes adaptées à l'accueil de ces spectacles, notamment le Dôme de Monétier et la maison de village de Montgenèvre. Il sera également recherché des spectacles légers, techniquement adaptés à d'autres espaces (petites salles, bars, ...) afin que Le cadran puisse être présent dans l'ensemble des communes de la CCB.

Enfin, Le cadran souhaite poursuivre le projet des « Excentrés, spectacles par Monts et Vallées », porté par le théâtre La passerelle de Gap, en réaffirmant son implication pour les dates de L'Argentière et de Guillestre, villes du grand Briançonnais. Ces manifestations permettent d'étendre la notoriété du Cadran au-delà de la CCB, tout comme l'organisation de bus croisés permettant aux spectateurs de La passerelle de venir au Cadran en bus et aux spectateurs du Cadran de se rendre à La passerelle pour un coût modique. Les villes sur le trajet sont de ce fait partie prenante de cette synergie : L'Argentière, Guillestre mais aussi Embrun.

## **1.2 Grandes orientations artistiques de la première saison**

### **1.2.1 Pour une affirmation de la création**

La musique sous toutes ses formes et le jeune public sont les axes de création.

Participant à la diversité de la création en France, le théâtre Le cadran s'affirme comme un des lieux de résidence pour des créateurs. La création est en effet une façon d'écrire différemment le rapport entre le(s) public(s), les œuvres, les artistes, (animations en milieu scolaire, répétitions ouvertes, ...). Une création est un événement attendu et préparé. A ce titre, elle jouit d'un retentissement particulier, s'accompagne de prolongements pédagogiques, artistiques, et bénéficie d'une meilleure couverture médiatique.

En accueillant des artistes en résidence, il s'agit d'inscrire le travail de création et son accompagnement auprès des publics dans la durée, d'écrire les chemins de possibles partages, de provoquer autrement les désirs... et de vivifier les approches de l'Art. La présence d'artistes donne la possibilité de vivre des temps différents - non seulement pour l'équipe professionnelle du Théâtre - mais aussi, pour les publics de la cité et du Briançonnais. Chaque saison, au moins une création est prévue dans une des disciplines qui forment les axes majeurs du projet artistique du théâtre.

### **1.2.2 Pour une permanence artistique**

En complément des temps de résidences de création, la présence des artistes est amplifiée par l'accueil de spectacles dans la durée. Le projet artistique s'enrichit en priorité de la présence d'artistes en "résidence d'accueil", en particulier dans les domaines du jeune public dès l'enfance, et occasionnellement dans toute autre discipline qui nécessiterait plusieurs jours de représentation, surtout quand la jauge de spectateurs est réduite. Il s'agit d'accueillir des œuvres, des compagnies, des équipes en tournée, avec le souci d'établir des liens étroits entre les œuvres, le travail des artistes, leurs recherches et le(s) public(s). Il s'agit également d'ouvrir le débat, de modifier les approches et les regards.

Le choix de ces équipes tient au sens du travail et à la force du propos de l'œuvre présentée, dans un esprit d'ouverture et d'éclectisme quant aux artistes et aux esthétiques représentés. Ainsi, au delà des moments de représentation, des temps sont réservés au développement de relations riches de sens avec le public. Les artistes sont donc conviés à développer des projets en relation avec : des groupes de public, des associations, et les acteurs culturels du Briançonnais.

Il est alors possible d'imaginer des projets spécifiques autour de lectures, de mini-concerts, de rencontres, de débats, etc..., un travail qui pourra se faire dans le théâtre, mais aussi hors les murs.

Les artistes locaux et groupes amateurs pourront trouver auprès de l'équipe permanente une écoute, et des conseils, favorisant l'accomplissement de leurs projets. Certains projets pourront éventuellement faire l'objet d'une présentation publique au théâtre Le cadran, soit en première partie d'un autre spectacle, soit comme proposition à part entière.

D'autres artistes ayant une reconnaissance nationale et vivant dans le Briançonnais pourront eux, être associés à la programmation du théâtre sur des projets en cohérence avec l'exigence artistique de la saison. La permanence artistique sur un territoire est essentielle pour mieux développer les publics, et surtout en modifier les regards. En offrant à tous des outils de compréhension et d'analyse, en rendant l'artiste plus proche, le théâtre Le cadran joue ainsi pleinement son rôle social par la démocratisation de l'accès aux œuvres du spectacle vivant.

Les rencontres avec les groupes de spectateurs continuent à être favorisées et permettent de redonner une attention au sens, un goût du débat et de la confrontation. Ces rendez-vous peuvent être l'occasion de rencontres festives, dans des lieux inhabituels.

Les artistes, par leurs présences multiples et diversifiées, contribuent à un essor des interventions en milieu scolaire et sont utiles au développement de "l'option Théâtre" au lycée de Briançon.

Afin de nous rapprocher des publics et de faciliter l'accès au spectacle dans des communes qui ne sont pas nécessairement équipées d'une salle de spectacle, nous proposons, depuis 2008, la tournée d'un spectacle destiné aux jeunes spectateurs : musique, conte, spectacle de marionnettes.... Cette tournée s'est enrichie pour la saison 2010/2011 d'une tournée d'un spectacle tout public et de la diffusion d'un projet avec le CEAB.

### **1.2.3. Ce que pourrait être la saison 2011 / 2012 du Cadran**

Une saison artistique se construit tout au long de l'année, à partir de spectacles vus, de disques écoutés, de projets lus et étudiés, de rencontres avec des artistes porteurs de projet que nous suivons souvent depuis plusieurs années avant de les intégrer à nos programmations. Une saison « bouge » dans les semaines qui précèdent le bouclage (avril) compte tenu des éléments budgétaires définitifs (calcul des frais annexes - transports, voyage, défraiements) et du calendrier définitif des artistes.

De ce fait, il est illusoire de vouloir proposer une programmation précise en novembre, soit 6 mois avant la date habituelle d'un bouclage. Les spectacles seront retenus s'ils conviennent en terme de jauge, de calendrier, de budget et de fiche technique. Au moment où s'écrivent ces lignes, il reste 3 à 4 mois de spectacles à voir, de contacts artistiques, de dossiers à étudier.

Une première saison culturelle dans le cadre de cette nouvelle DSP pourrait ressembler à cela :

- entre 25 et 30 propositions réparties en 50 à 55 représentations.
- entre 14 et 16 spectacles dans la grande salle à Briançon
- des spectacles au foyer bar, lieu par excellence des cabarets jazz et des concerts conviviaux, cet espace est également adapté à des accueils théâtraux demandant un rapport scène / salle non conventionnel (tels « La Maison », « La Femme de Gilles », « Le Malade imaginaire », accueillis les saisons précédentes). Le foyer bar est aussi un lieu adapté pour les accueils de spectacle jeune public.

- 6 projets dans la CCB : notre souhait serait d'investir 2 fois dans la saison les salles de Monétier et de Montgenèvre avec des propositions adaptées plutôt musiques actuelles (comme ce fut le cas cette saison avec le groupe Slonovski Bal), de proposer 2 « tournées » CCB, une plutôt orientée jeune public (musique instrumentale, conte, marionnette) et l'autre tout public, ainsi que des actions culturelles de façon à être présent dans chaque commune.
- 3 « Excentrés » à Guillestre et à L'Argentière, dont un gratuit en théâtre de rue.

Ce découpage rapide méritera d'être affiné et s'ajustera en fonction des propositions et des projets portés par les artistes pour la saison 11/12

## **Pistes de programmation :**

### 1.2.3.1 Musique

Une dizaine de spectacles musicaux avec au minimum 3 concerts de jazz en privilégiant la forme « cabaret » au Foyer bar.

La plus grande variété des genres musicaux sera représentée chaque saison, par exemple :

- musique du monde : Les violons barbares, Djelimady Tounkara, ...
- jazz contemporain : Raphaël Imbert...
- musiques actuelles : Babx, Nosfell, Fantazio, Djiz, ...
- musique classique : concerto Soave, quatuor à cordes, Damien Guillon et Eric Bellocq, ...

Un partenariat avec Jean-Christophe Keck autour de l'opérette et du répertoire lyrique sera concrètement envisagé en complément et dans le respect des différentes manifestations ayant lieu dans le Briançonnais concernant cet artiste : « Festival Offenbach et ses amis » et « saison de concerts à Briançon ».

Nous souhaitons poursuivre la collaboration avec l'association les Décâblés pour une programmation conjointe au Cadran ou hors les murs de concerts dans le cadre de l'Altitude Jazz Festival. Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons impulser un partenariat avec le Festival Messiaen.

### 1.2.3.2 Le jeune public

L'offre destinée au jeune public se décline sur un ensemble de propositions :

- Le parcours jeune public de 3 spectacles impliquant actuellement 900 élèves scolarisés dans le Briançonnais entre 8 et 11 ans. Ce parcours se veut une sensibilisation au spectacle vivant sous toutes ses formes. Exemple de compagnies envisagées : Vélo Théâtre, Joël Jouanneau, Cie Arcosm, Bertrand Bossard ...

- 1 à 2 spectacles de qualité pour la petite enfance seront proposés, en privilégiant l'initiation au monde, à l'image dans sa dimension onirique et poétique et aux formes musicales innovantes. Exemple de compagnies envisagées : Productions Athénor, Cie Skappa, Cie Clandestine...
- 1 à 2 spectacles de qualité pour les collégiens et les lycéens abordant des thématiques sensibles qui éveillent la réflexion personnelle. Exemple de spectacles envisagés : « Oh boy ! », « Tout contre Léo »...

### 1.2.3.3 Théâtre

En tenant compte des contraintes de scénographie limitant l'accueil de spectacles qui réclament certaines dimensions de plateau, nous souhaitons accueillir une grande diversité d'esthétiques théâtrales, incluant le répertoire classique (Molière, Musset...).

Nous poursuivrons un compagnonnage avec des artistes repérés en Région : Alexis Moati, Alexandra Tobelaim, Catherine Marnas, François Cervantès... et nous souhaitons aussi accueillir des collectifs d'acteurs comme la compagnie Gwenaël Morin et le collectif DRAO...

Des ateliers pour amateurs ou en milieu scolaire et des stages avec l'option théâtre permettront de vraies rencontres de travail entre les artistes de la programmation et les élèves ainsi qu'avec les praticiens amateurs ou professionnels du Briançonnais.

L'humour ne sera pas oublié, nous pourrions par exemple accueillir Patrick Robine.

### 1.2.3.4. Danse et nouveau cirque

Des spectacles de danse seront proposés, adaptés au plateau du cadran qui ne nous permet pas d'accueillir hélas de grandes propositions chorégraphiques, avec un nombre de danseurs important. Ici encore, la rencontre et l'échange artistique entre chorégraphes et praticiens amateurs sera favorisé autant que possible.

Des spectacles de nouveau cirque tels que ceux de Jérôme Thomas, Les Cousins, la Cie Moglice Von Verx, ... compléteront la programmation.

**Nous confirmons notre souhait d'inscrire le projet artistique du Cadran dans la continuité de ce qu'il a été depuis 1999, et dont le succès a été croissant au fil des années, mariant l'exigence et le plaisir, l'ouverture au plus grand nombre par une offre éclectique et un ensemble d'actions culturelles. Nous entendons, de plus, poursuivre la tendance de décentralisation de l'offre dans le territoire Briançonnais et l'attention portée aux acteurs culturels locaux.**

## 2. Mémoire relatif au projet culturel

### La relation au(x) public(s)

Les enjeux de la relation au(x) public(s) sont de deux ordres :

- la conquête d'un public toujours plus large,
- l'ouverture de ce public vers des genres artistiques différents ou des esthétiques nouvelles.

Le nord du département des Hautes-Alpes, département de montagne, est marqué par plusieurs entités géographiques. Ce contexte est a priori peu favorable à la circulation d'une information et aux déplacements des personnes.

Afin de lever ces handicaps géographiques, le théâtre Le cadran a mis en place :

- un maillage de personnes relais. Ces personnes relais sont sollicitées et choisies dans le cadre scolaire ou associatif, et éventuellement de l'entreprise. Elles sont les porte-paroles du théâtre, et bénéficient évidemment d'une relation privilégiée avec celui-ci.
- un réseau de points d'accueil et d'information des communes qui en ont le désir : L'Argentière-la-Bessée, Guillestre entre autres,
- la mise à disposition des navettes permettant de favoriser les déplacements des publics venus des diverses communes du département.

Il s'agit à travers ces actions d'entretenir un rapport avec l'art adapté aux spécificités des Hautes-Alpes.

Par ailleurs la création, et surtout la présence d'artistes, nous permettent d'élaborer et de développer une relation plus intime avec les publics. Nous tentons de modifier le regard sur le moyen et le long terme, et nous nous attachons à proposer une écoute différente, grâce à des interventions en milieu scolaire, des rencontres avec des auteurs, des musiciens, des chorégraphes et des metteurs en scène...

L'action est décentralisée sur l'ensemble du nord du département des Hautes-Alpes, et prend tout son sens, grâce à la médiation de personnes relais entretenue par une équipe de relations avec le public compétente et dotée de moyens techniques et en personnel en adéquation avec l'ambition du projet.

## 2.1 L'Ecole du Spectateur

Cette dénomination recouvre des propositions faites aux élèves et enseignants d'établissements de grande section maternelle, de primaires et de secondaires :

2.1.1 Les spectacles jeune public dès l'enfance, un axe fort du projet artistique défendu par le théâtre Le cadran.

### « Pour une rencontre avec les Arts vivants dès l'enfance »

Le théâtre Le cadran a, depuis son origine, inscrit dans son projet artistique une volonté de mettre en éveil les émotions, le développement du sens critique et de former les regards en organisant la confrontation des élèves des écoles primaires et collèges (CE2 au CM2 et 6<sup>e</sup>) avec toutes les formes des arts vivants

Ce projet a ensuite été étendu aux élèves des grandes sections de maternelle, au CP et CE1, puis aux lycéens.

Pour toucher le très jeune public, il faut rechercher des propositions artistiques qui suscitent le développement des personnalités, trouver des spectacles de toutes formes qui s'adressent en priorité aux sens de l'ouïe, du regard, du toucher, mais aussi aux émotions et aux sentiments.

La forme des spectacles qui organisent cette confrontation avec ces propositions artistiques doit être, elle aussi, adaptée aux objectifs :

- public peu nombreux (40 à 80 enfants),
- lieu différent de la salle de spectacle,
- durée n'excédant pas la capacité d'attention de ces jeunes élèves (moins d'une heure).

Ces choix, l'organisation des spectacles, le rapport avec les enseignants, doivent s'inscrire dans l'exigence de qualité que le théâtre Le cadran poursuit dans les autres secteurs de programmation.

Cette programmation dès l'enfance pourra compléter ou renforcer les actions menées par la Bibliothèque municipale ou la M.J.C.

En outre, un ou plusieurs rendez-vous sont proposés au cours de l'année scolaire aux écoles de la CCB et du grand Briançonnais pour les enfants de 4 à 7 ans. Afin de nous rapprocher des publics et de faciliter l'accès au spectacle dans des communes qui ne sont pas nécessairement équipées d'une salle de spectacle, nous proposons, depuis 2008, la tournée d'un spectacle destiné aux jeunes spectateurs.

Dans ce cadre, au moins un des rendez-vous se déroule au théâtre Le cadran, ce qui nécessite de trouver les moyens de faire converger les élèves vers le théâtre. Les autres peuvent se dérouler soit dans une commune regroupant dans la même salle des élèves venus de plusieurs communes voisines, soit directement dans chaque classe partenaire de ce projet. Ainsi, une tournée est prévue chaque année au printemps avec comme objectif d'être présent en deux saisons sur l'ensemble des communes de la CCB.

Le théâtre, la danse, la musique, les arts visuels, la marionnette sont les axes développés dans la programmation. Le prix d'accès pour les enfants est de 7 euros. Une tournée dans la CCB peut concerner, selon la taille des communes, entre 300 et 600 enfants.

Chaque année au mois de juin, le programme est porté à la connaissance des enseignants pour l'année scolaire suivante.

### 2.1.2 Parcours jeune public, pour les enfants de 8 à 12 ans.

« L'Ecole du Spectateur » propose aux élèves du CE2 à la 6<sup>e</sup>, un parcours de trois spectacles. Etre spectateur est un exercice d'imagination créatrice, de réflexion et d'intelligence. Il est donc important de favoriser la sortie au théâtre, en prenant soin d'organiser un parcours cohérent dans une saison. A travers la venue à trois spectacles par saison, il s'agit d'éveiller des sensibilités et d'éduquer les regards des élèves du Briançonnais, mais aussi du Guillestrois et de L'Argentiérois. Pour des raisons qualitatives, le nombre de places, par séance, est limité.

Un travail de préparation se fait en collaboration étroite avec les enseignants (projet et dossiers pédagogiques, rencontres...) ; les élèves bénéficient d'un accompagnement (visite du théâtre, rencontre avec artistes et artisans du spectacle...), et de tarifs préférentiels (18 euros le parcours de 3 spectacles).

Le parcours jeune public touche chaque saison environ 900 enfants. En dehors du temps scolaire, une séance familiale pour chaque spectacle du parcours jeune public est ouverte à l'ensemble des enfants du pays Briançonnais à un horaire adapté : 19h00.

### 2.1.3 Dans le secondaire

« L'Ecole du Spectateur » invite les élèves des collèges et lycée à participer, au même titre que tout spectateur, aux spectacles proposés en soirée. Chaque année, une ou plusieurs propositions théâtrales sont programmées en temps scolaire, s'agissant d'auteurs travaillés en cours de français, ou de thèmes adaptés à un travail pédagogique en rapport avec le spectacle. Parmi l'ensemble des spectacles programmés chaque saison par le théâtre Le cadran, certains peuvent aisément composer un choix de spectacles pour les élèves des établissements (textes contemporains et classiques, thématiques transversales parmi un choix de spectacles pluridisciplinaires – musique, danse, cirque...), sur lesquels les professeurs peuvent prendre appui.

Une politique d'abonnement à tarif préférentiel (50% ou plus) sur tous les spectacles, est mise en place.

Par ailleurs, dans le cadre de « projet de classe », des rencontres avec des metteurs en scène, scénographes, décorateurs, techniciens... sont organisées. Celles-ci peuvent éventuellement être élargies à des rencontres avec des musiciens et compositeurs, danseurs et chorégraphes, favorisant alors une découverte des musiques et de la danse contemporaine.

Des visites du théâtre, avec rencontre de l'équipe technique, ont lieu pour favoriser une approche des techniques de la scène.

La réussite de « L'Ecole du Spectateur » tient, en grande partie, au dialogue sur les auteurs et les thèmes établi entre les enseignants et le théâtre Le cadran. Il faut en effet prendre le temps de se rencontrer, parfois de convaincre. Il faut aussi savoir prendre du temps pour aller à la rencontre des élèves, et préparer ce temps. Les relations suivies sont essentielles. Pour les enseignants, il est important d'avoir un interlocuteur privilégié dans l'équipe du théâtre.

La venue aux spectacles en temps scolaire et hors temps scolaire touche entre 500 et 800 collégiens et lycéens chaque saison.

#### 2.1.4 Classes à option théâtre

Une option légère théâtre existe au Lycée d'Altitude de Briançon. Chaque année, un metteur en scène ou un acteur se voit confier la responsabilité du suivi pédagogique de cette option. Il en est le principal animateur, et a la charge de définir la ligne pédagogique et le contenu des interventions, en concertation avec les enseignants en charge de l'option.

Les élèves de l'option théâtre bénéficient d'un tarif préférentiel (7 euros), dans le cadre de la convention pass'arts, une initiative du GRETE (groupement de Recherche et d'Expérimentation Théâtre Enseignement association financée par la DRAC et le rectorat).

#### 2.1.5 Ateliers théâtre

Proposés aux élèves volontaires des collèges ou des lycées, ces ateliers sont portés par le désir d'un enseignant et suivis tout au long de l'année par un artiste professionnel choisi par le théâtre. Ces ateliers peuvent se pérenniser et développer au fil des années un partenariat de qualité entre professeurs, artistes et équipe du théâtre. Pour exemple, citons l'atelier théâtre du collège Vauban, mis en place depuis deux saisons, et animé par Alexandra Tobelaim, metteur en scène, régulièrement programmée au Cadran.

#### 2.1.6 Autres actions en direction du public scolaire

Des visites du théâtre sont organisées à la demande des enseignants qui souhaitent faire découvrir les coulisses du théâtre à leurs élèves, les initier à la machinerie ou aux différents métiers du spectacle.

Des ateliers de découverte des métiers du spectacle sont également organisés à la demande des enseignants (collèges et lycées) dans le cadre des classes « découverte professionnelle » (DP3 et DP6) afin de faire découvrir aux élèves les métiers artistiques, techniques et administratifs du spectacle vivant.

Enfin des stages sont mis en place en partenariat avec le rectorat en direction des enseignants du secondaire et du primaire.

**Cet ensemble d'actions en direction des élèves et des enseignants est soutenu par la DRAC qui a accordé des crédits supplémentaires pour créer un « Service Educatif », le label étant réservé aux établissements culturels remarquables pour la qualité de leur programmation jeune public et pour l'accompagnement auprès des jeunes spectateurs et des partenaires du monde éducatif : rencontres avant spectacle dans les classes, discussions avec les artistes à l'issue de la représentation et suivi par l'équipe de relations publiques.**

## 2.2 Actions culturelles de sensibilisation et de formation

Pour accompagner les spectacles de la saison en explorant des chemins parallèles et complémentaires, Le cadran propose un certain nombre de rendez-vous tels que répétitions publiques, conférences, rencontres, ateliers, stages... Autant d'opportunités pour prendre le temps d'échanger, de se questionner, de se divertir ou de poser un regard neuf sur une œuvre, un artiste, une pratique et d'aborder de nouveaux langages en lien avec les spectacles accueillis au cours de la saison.

Ces actions culturelles sont de deux types :

- des actions de formation sous la forme de stages et ateliers de pratique encadrés par des professionnels et à destination d'un petit nombre (15 à 20 participants maxi)
- des actions de sensibilisation sous la forme de rencontres, conférences, répétitions publiques..., à destination d'un public élargi

Elles sont régulièrement menées en collaboration avec des structures associatives et culturelles locales :

- MJC
- Cinéma Eden
- Espace Babylone
- CEAB

Ou des institutions comme

- l'agence culturelle du département / C.D.M.D.T 05
- le Comité Départemental de Danse du 05...

### 2.2.1 Les pratiques artistiques

Des stages ou ateliers sont organisés tout au long de la saison avec des artistes accueillis ou en résonance avec les spectacles. Ils se font généralement sur un week-end (parfois davantage) pour un public réduit afin de faciliter la qualité de la transmission et de la rencontre.

### 2.2.2 Des conférences et rencontres

Une approche différente, à la fois sensible et pédagogique du spectacle vivant sous toutes ces formes, est favorisée à la fois sur des thématiques abordées par les artistes accueillis au cours de la saison ou à l'issue des représentations. Toutes les occasions sont ainsi saisies pour permettre des rencontres privilégiées entre les artistes et le public.

## 2.3 Navettage

### 2.3.1 Des bus entre Briançon et Gap

Nous mettons à disposition du public des bus pour faciliter les déplacements entre les deux théâtres de Briançon et Gap. Il suffit de s'inscrire lors de l'achat des abonnements ou billets, en précisant le lieu de départ/retour souhaité. Le trajet aller/retour est actuellement au tarif de 3 euros.

Les lieux possibles de départ/retour sont :

Briançon | théâtre Le cadran,  
Prelles | poste,  
L'Argentière-la-Bessée | kiosque,  
La Roche-de-Rame | Monument aux morts,  
Montdauphin | Gare,  
Embrun | Gare.

Dans le cadre de la mutualisation, le théâtre La passerelle fait de même et propose des bus entre Gap et Briançon.

### 2.3.2 A l'étude

Un navettage dans la vallée de Serre-Chevalier durant la saison d'hiver.

## **3. Une présentation de l'organisation et des modalités que le candidat propose pour l'accueil de projets issus d'acteurs locaux et pour la structuration de son action sur le territoire**

### **3.1 L'accueil dans le cadre du projet culturel du Cadran**

L'équipe du Cadran aura à cœur d'accueillir les porteurs de projet et les artistes qui résident sur le territoire de la CCB. Elle les accompagnera, en fonction de l'avancement de leur projet, vers l'aboutissement de celui-ci, chaque fois que cela sera possible.

Pour les associations partenaires, il sera étudié la forme la plus adaptée de partenariat. Chaque partenariat fera l'objet d'une convention en bonne et due forme précisant les modes d'interventions des différents partenaires.

## **3.2. Les accueils dans le cadre des accueils gratuits demandés par le délégant.**

### **3.2.1 Les relations avec le CEAB**

Comme cela se fait chaque année, le directeur du CEAB et la direction du Cadran s'entendent pour bloquer des dates pour le printemps du Théâtre, les plateaux danse, et d'autres manifestations ponctuelles du conservatoire. Reste à définir le nombre de jours alloués sur les jours demandés par la CCB pour l'accueil gratuit mis à disposition du CEAB chaque saison.

### **3.2.2 Les autres projets**

Un appel à projet peut être lancé par la CCB proposant aux associations culturelles désireuses de bénéficier, soit de la grande salle, soit du foyer bar, de présenter leur offre. Une commission composée de la commission culture de la CCB, du directeur et du directeur technique du théâtre pourra se réunir en début de saison (en septembre et en janvier) pour examiner les demandes et attribuer les jours de répétition et de représentation. Une fois cette répartition faite et les réponses parvenues demandeurs, Le cadran se charge de réaliser techniquement l'accueil des projets.

### **3.2.3 Evaluation**

Un bilan sera établi chaque année, permettant de réévaluer, s'il y a lieu, le nombre de jours de mise à disposition et le coût de cette mise à disposition gratuite.

## **3.3 Le développement de son action sur le territoire.**

Comme cela est développé dans le chapitre projet artistique et projet culturel, l'action sur le territoire se développe dans chaque action menée par Le cadran.

## 4. Un mémoire relatif à la communication

La communication du Cadran est harmonisée avec celle de La passerelle, dans un souci d'économie d'échelle mais surtout de cohérence de l'offre artistique et culturelle sur le département des Hautes-Alpes. Le spectateur peut ainsi identifier par une charte graphique claire et des codes couleurs simples où se situent les spectacles.

L'élaboration de l'image de saison ainsi que tout ce qui fait l'objet d'une impression par un imprimeur est réalisée par un graphiste (avant-programme, plaquettes de saison, dépliant pour les « Excentrés », dépliant pour l'action culturelle...).

La communication du Cadran se décline en bleu, celle de La passerelle en rose et celle des « Excentrés » en vert. L'action culturelle est de couleur rouge pour les 2 théâtres mais avec des visuels distincts et des logos bien en évidence. Cette communication mutualisée est le reflet de l'utilisation que les spectateurs font des 2 théâtres, grâce aux abonnements croisés et au navettage. Les deux théâtres offrent ainsi une proposition de spectacles élargie respectant les spécificités liées aux équipements, notamment la taille des plateaux, mais aussi l'histoire et les missions spécifiques en matière de programmation de chacun des lieux.

### 4.1 Communication papier (jointe en annexe pour la saison 10/11)

#### 4.1.1 Avant-programme

Un avant-programme calendrier est édité au mois de juin, et diffusé à partir de la présentation de saison. Il regroupe toutes les propositions pour la saison du Cadran, de La passerelle et des « Excentrés ».

Il a été tiré pour la saison 2010-2011 à 55 000 exemplaires pour l'ensemble des 2 théâtres. Il est diffusé sur tout le département des Hautes-Alpes et en partie sur les départements de l'Isère et des Alpes de Haute-Provence.

36 000 exemplaires ont été diffusés dans les boîtes aux lettres des habitants du 05 et 8 000 exemplaires ont été diffusés auprès des commerçants et institutions du nord du département.

#### 4.1.2 Plaquette de saison

Une plaquette détaillant le contenu des spectacles et mentionnant également les actions d'accompagnement, est envoyée nominativement aux abonnés, aux institutions, aux partenaires et aux associations fin août. Elle est également disponible dès début septembre auprès des commerçants et institutions du nord du département.

Cette plaquette a été tirée en 11 000 exemplaires pour la saison 2010-2011.

#### 4.1.3 Dépliant action culturelle et dépliant « Excentrés »

Un dépliant présentant l'ensemble des actions culturelles de la saison vient compléter l'information générale ainsi qu'un dépliant pour les trois spectacles en Excentrés

Le dépliant d'actions culturelles est tiré en 3 000 exemplaires.

Le dépliant présentant les spectacles accueillis dans le cadre des Excentrés est tiré à 7 000 exemplaires pour l'ensemble de la diffusion sur le département des Hautes-Alpes. Environ 2 000 sont diffusés sur le nord du département.

#### 4.1.4 Affiches

Pour chaque spectacle, une affiche format A3 quadri est réalisée, imprimée et diffusée par nos soins. Elle est envoyée à des points relais dans la CCB et au-delà et affichée par nos soins sur Briançon et dans l'ensemble de la CCB.

Sauf pour les spectacles complets, les affiches sont tirées en moyenne en 150 exemplaires pour une bonne couverture de diffusion. Environ 80 sont envoyés à des relais d'information dans la CCB, le reste est affiché par nos soins.

#### 4.1.5 Tracts

Lorsque cela s'impose : information nouvelle, besoin de soutenir le remplissage, opération particulière, nous réalisons des tracts A5 en quadri.

Ils sont imprimés et diffusés par nos soins en même temps que les affiches.

Ces tracts sont tirés en moyenne en 400 exemplaires.

#### 4.1.6 Feuilles de salle

Une feuille de salle (programme) est réalisée pour chaque spectacle.

Elle est conçue, imprimée par nos soins et distribuée au public à son entrée en salle.

Le tirage de ces feuilles de salle dépend de la jauge de chaque spectacle et il est adapté au remplissage des salles. Il en est tiré environ 7 000 par an.

#### 4.1.7 Invitations

Pour les créations, nous concevons et diffusons des cartons d'invitations.

Ils sont tirés en moyenne à 400 exemplaires et nous permettent de faire rayonner notre théâtre localement mais aussi nationalement.

Pour ces créations, nous réalisons en connivence avec les compagnies une communication particulière afin de promouvoir au mieux ce temps particulier qu'est la naissance d'un spectacle.

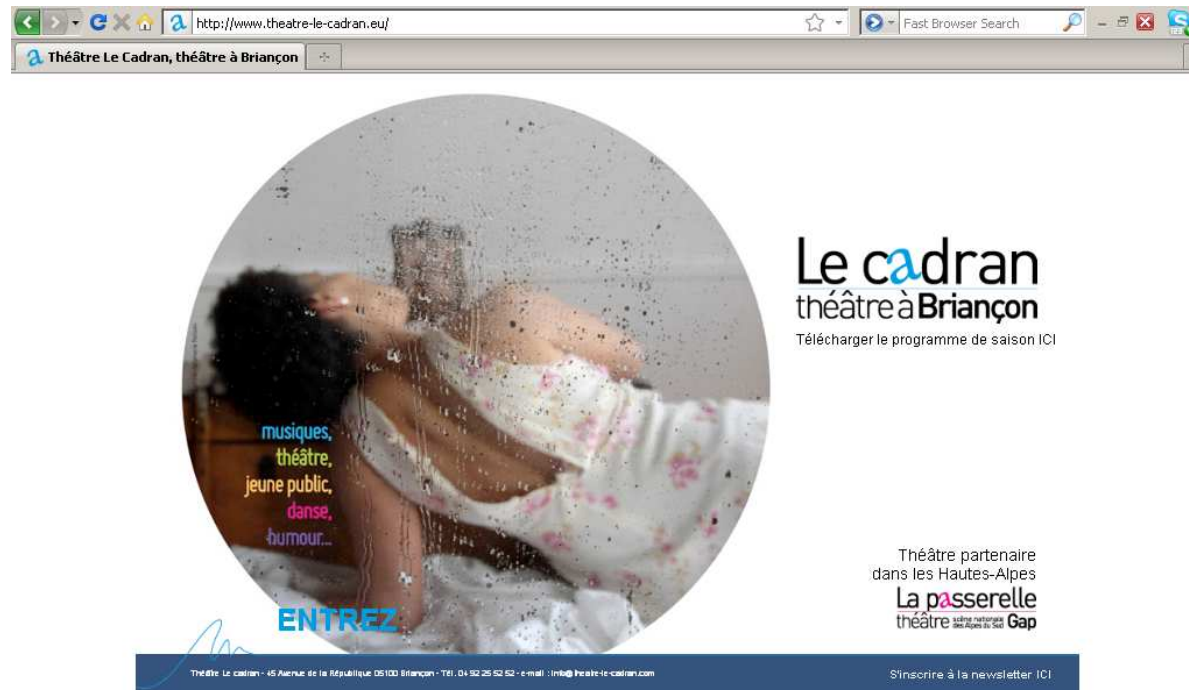
## 4.2 Un site internet à 2 entrées

Dans le même esprit de mutualisation et de proposition globale et complémentaire d'offres de spectacles, chaque théâtre a sa propre adresse internet [www.theatre-le-cadran.eu](http://www.theatre-le-cadran.eu) et [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu), mais l'accès au site de l'autre théâtre est possible dès la page d'ouverture de chaque site.

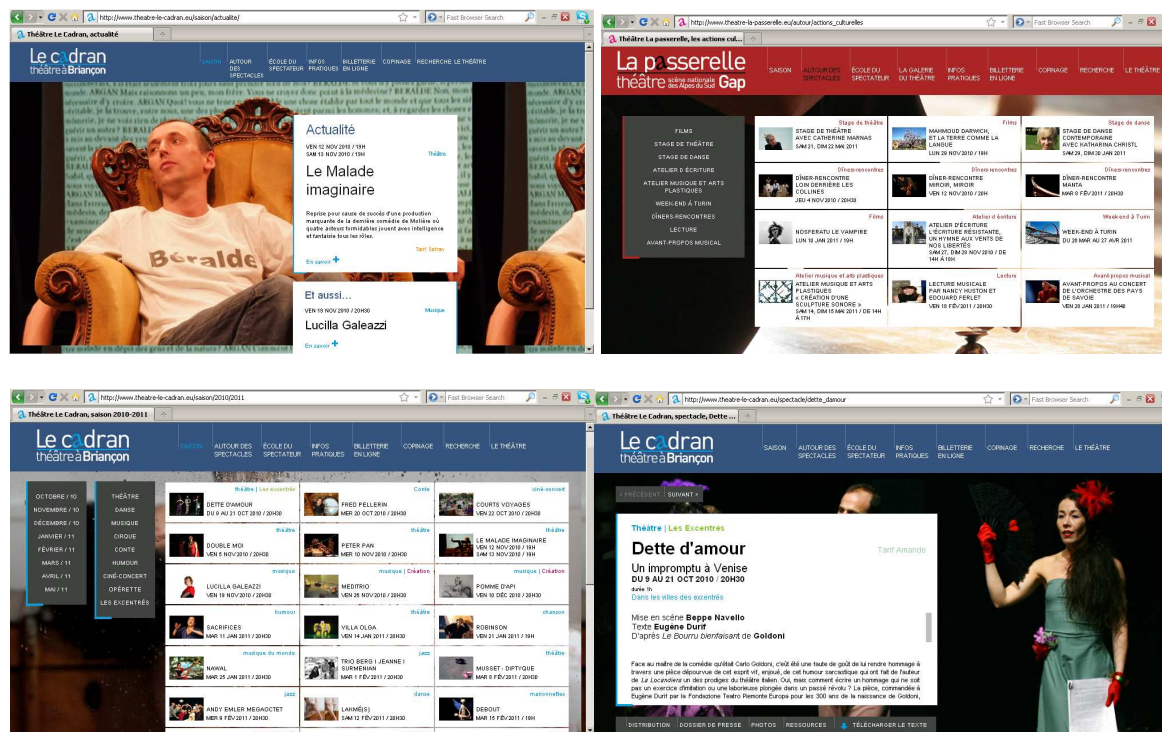
Ce site est un complément d'information par rapport aux documents papiers et permettra à terme l'achat de places en ligne.

L'information par courrier électronique va de plus en plus être privilégiée à la fois dans un souci éco citoyen et également pour des raisons de coûts. Ainsi une lettre d'information va être mise en place au cours de la saison 2010-2011 et faciliter ainsi les relances générales et ciblées en direction des publics.

Si le courriel ne peut remplacer le papier, il permet de renforcer son impact.



The image shows a screenshot of a web browser displaying the website for Théâtre Le Cadran. The browser's address bar shows the URL <http://www.theatre-le-cadran.eu/>. The page features a large circular photograph of a person in a white, floral-patterned garment, possibly a dancer or performer, with their arms raised. To the right of the photo, the text reads "Le cadran théâtre à Briançon" and "Télécharger le programme de saison ICI". Below the photo, there is a list of activities: "musiques, théâtre, jeune public, danse, humour...". At the bottom of the page, there is a dark blue footer with contact information: "Théâtre Le cadran - 45 Avenue de la République 05100 Briançon - Tél. 04 92 25 52 52 - e-mail : info@theatre-le-cadran.com" and a link to "S'inscrire à la newsletter ICI".



### 4.3 La relation aux médias

#### 4.3.1 La presse écrite

Des dossiers de presse mensuels sont envoyés à la presse locale et régionale par courriel à une trentaine de contacts. Une diffusion plus large est réalisée lors des créations du théâtre Le cadran.

Par ailleurs, des partenariats existent depuis des années avec des organes de presse locaux qui relaient les activités du théâtre Le cadran :

- Le Dauphiné libéré : 22 parutions doublées pour 6 534 euros
- L'Altimag : 16 parutions en double page pour 3 848 euros (soit presque l'ensemble des numéros de L'Altimag)
- Le Mémo 05 : 6 parutions pour 1 800 euros
- Zibeline (mensuel culturel régional) : 2 parutions (lancement de saison et créations) pour 800 euros

#### 4.3.2 Les radios locales

De la même façon, des partenariats existent depuis longtemps avec des radios locales qui relaient l'ensemble de la programmation du théâtre Le cadran.

- La RAM : un soutien de 1 500 euros est apporté à cette radio associative pour la couverture radiophonique qu'elle réalise sur la programmation du théâtre Le cadran
- La RCF : des rendez-vous ont lieu régulièrement avec des artistes et des personnes du théâtre Le cadran pour présenter les spectacles accueillis.

#### 4.3.3 Télévision

- France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nous sollicitons régulièrement l'antenne locale de France 3 qui réalise un à trois reportages par saison sur le théâtre Le cadran.

## **5 Proposition de gestion des activités déléguées à titre accessoire (mise à disposition de salle, débit de boissons et autres ventes)**

### **5.1 Le bar du Foyer bar**

Lieu essentiel de la convivialité du théâtre, il est ouvert les soirs de spectacle, 1 heure avant la représentation et à l'issue de celle-ci.

Il est géré par l'équipe du théâtre, animé par un permanent, et la vente de boissons au public est conçue comme un service offert aux spectateurs, avec une vente proche du prix coûtant, et limitée au temps de l'avant et de l'après-spectacle. Le foyer bar facilite l'échange et la convivialité entre spectateurs autour d'une proposition artistique et éventuellement la rencontre avec les artistes à l'issue de la représentation. Pour améliorer la convivialité de ce bar, on pourra faire le cas échéant appel à une association (par exemple « La Courge à pistons »).

### **5.2 Mise à disposition du lieu aux acteurs culturels**

#### 5.2.1 Principe

Le théâtre peut être mis à la disposition des associations culturelles qui en font la demande sous réserve de disponibilité des locaux. Le coût de la mise à disposition sera calculé en fonction de l'utilisation qui sera faite du lieu.

Ainsi l'utilisation du foyer bar qui ne nécessite pas de personnel technique (sauf s'il y a des demandes spécifiques de lumière et de sonorisation) ne coûte que la mise à disposition d'une personne habilitée SIAPP et le ménage.

L'ouverture du Théâtre nécessite quand à elle la présence de techniciens ayant l'habilitation électrique (minimum deux personnes). Le nombre de salariés dépendra ensuite de la demande de l'utilisateur (installation sur le plateau, plan de feu, sonorisation...).

En fonction de ces besoins en matière de jauge, le nombre de personnels d'accueil seront définis.

Dans tous les cas, il sera établi un devis prévisionnel, ainsi qu'une convention d'occupation à titre précaire (jointe en annexe).

**La facturation se fait au réel.**

## 5.2.2 Coûts pour la saison 10/11

### Ménage Hors taxes

Passage dans la salle de spectacle	80,00 €
Passage dans la salle foyer bar	60,00 €
Passage dans la salle 6	30,00 €

### Coût des salaires

	HT	TTC
1 service régisseur	77,42 €	95,59 €
1 service ouvreurs	50,68 €	60,61 €
1h ssiap	19,35 €	23,15 €

## 5.2.3 Exemples de tarifs TTC

### Foyer bar pour une journée de 7h avec le matériel installé

1 personne SSIAP	0,00 €
1 forfait ménage	71,76 €
<b>Total</b>	<b>71,76 €</b>

### Foyer bar pour une journée de 8h à 23h avec le matériel installé

1 personne SSIAP gratuit + 7h	162,05 €
1 forfait ménage	71,76 €
<b>Total</b>	<b>233,81 €</b>

### Salle de spectacle pour une journée de 8 heures (2 services) pour 3 techniciens (plateau, son, lumière) pour répétition

3 régisseurs	573,54 €
1 forfait ménage	95,68 €
<b>Total</b>	<b>669,22 €</b>

### le de spectacle pour une journée de 12 heures (3 services) pour 3 techniciens (plateau, son, lumière) ouverture du parterre

3 régisseurs	860,31 €
3 ouvreurs	181,83 €
1 forfait ménage	95,68 €
<b>Total</b>	<b>1 129,88 €</b>

**Salle de spectacle** pour une journée de 12 heures (3 services) pour 3 techniciens (plateau, son, lumière) **ouverture du balcon**

3 régisseurs	860,31 €
7 ouvriers	424,27 €
1 forfait ménage	95,68 €
<b>Total</b>	<b>1 372,34 €</b>

## 6. Synthèse présentant les missions

**6.1 La gestion et l'exploitation administrative, technique et financière** de l'équipement « Théâtre du Briançonnais », lieu de diffusion de spectacles vivants dans le Briançonnais

=> Une équipe professionnelle

=> Une convention de collaboration avec La passerelle/Gap, scène nationale des Alpes du Sud

**6.2 La programmation dans le cadre d'une saison culturelle** présentant une offre de qualité avec un équilibre pluridisciplinaire. Une diffusion dans et hors les murs afin de déployer sa présence sur l'ensemble du territoire

=> Un projet artistique pluridisciplinaire dans la continuité de ce qui est proposé par le Cadran depuis 1999, avec une attention accrue aux actions sur le territoire

**6.3 La programmation de spectacles jeunes publics** au sein du théâtre et dans les écoles, accompagnée d'actions culturelles avec le milieu scolaire

=> Une volonté de développer le travail dans le cadre du service éducatif avec à la fois une offre de spectacles riche et permettant un travail pédagogique constructif avec les enseignants, des ateliers, des rencontres, des partenariats...

**6.4 La mise en œuvre d'actions culturelles et d'actions de sensibilisation** auprès des publics, dans une dynamique de collaboration avec les structures locales, départementales, régionales et avec l'Italie.

=> Dans un esprit de co-construction et de partenariat chaque fois que cela sera possible nous mettrons en place des stages, ateliers, conférences, rencontres, débats ...

**6.5 L'accueil de résidences d'artistes** développant une action de proximité articulée avec le territoire,

=> L'affirmation de la création comme un axe structurant permettant de développer des actions innovantes sur le territoire.

**6.6 L'accompagnement des pratiques amateurs** dans le cadre de partenariats avec les services culturels et artistiques du délégant et les acteurs locaux,

=> Sur un territoire riche en structures associatives et avec un potentiel créatif fort, il est important d'avoir une écoute particulière et un accompagnement adapté.

**6.7 L'accueil des porteurs de projets**, en les orientant vers les structures pouvant les accompagner dans leurs démarches,

=> Cela va de pair avec l'accompagnement des pratiques amateurs, une attention particulière y sera consacrée par l'équipe et notamment la direction du théâtre.

#### **6.8 L'accompagnement de la réflexion pour le projet soir de rénovation, soit de création d'un nouveau théâtre.**

=> L'équipe du Cadran grâce à son excellente connaissance du lieu et de son fonctionnement saura accompagner le délégant dans sa réflexion autour de la rénovation ou plus raisonnablement la création d'un nouvel équipement. Elle mettra toute son énergie à trouver des financements auprès de ses partenaires, afin de rendre les choses réalisables.

#### **A titre accessoire**

#### **6.9 La gestion de la mise à disposition de l'équipement**

=> Dans un souci d'accueil et afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des espaces du Cadran, les salles seront mises à disposition des associations culturelles qui en font la demande. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention en bonne et due forme et d'une refacturation des heures de techniciens et d'ouvriers à l'euro près ainsi que du ménage.

#### **6.10 La gestion du débit de boissons (Licence IV)**

=> Le bar du foyer bar sera ouvert de façon ponctuelle en fonction de la programmation, il permet de prolonger le temps de rencontre. Il est géré par l'équipe permanente du Cadran et pensé comme un service aux spectateurs, il pourra faire l'objet de partenariats.

## Note sur le bâtiment

Cette note n'est pas un cahier de doléances, elle permet de rappeler au délégant que le bâtiment du théâtre est dans un état général de vétusté avancée, ce qui nécessite une très bonne connaissance de son fonctionnement pour une utilisation dite « normale » et la mise en place de mesures compensatoires pour pouvoir accueillir le public en toute sécurité ; ceci représente un coût d'entretien élevé pour la CCB.

### 2.1 Constats

Le bâtiment est classé ERP2 (établissement recevant du public de 2ème catégorie). La commission de sécurité a classé durant plusieurs années le bâtiment en avis défavorable. Un avis favorable a été à nouveau donné grâce à d'importants et coûteux travaux supportés par la CCB, à la mise en place et au respect d'un organigramme de sécurité contraignant, et à une constante vigilance de la part du personnel technique du théâtre et de la CCB.

#### Les inconvénients majeurs du bâtiment:

- Les chutes de neige du toit
- Absence de système automatique d'alarme incendie. Tous les déclencheurs sont manuels. (rappel : l'an passé il y a déjà eu deux départs d'incendies au TGBT - Tableau Général Basse Tension)
- Absence de système d'alarme contre le vol
- La majorité des sorties de secours ne sont pas de plain pied et encombrées par la neige ou le gel une bonne partie de la saison
- Les loges artistes peu adaptées, vétustes et situées en sous-sol sous la scène
- La scène est très petite et peu fonctionnelle. Elle ne correspond absolument plus aux standards actuels. Les spectacles accueillis doivent être pour la plupart réadaptés pour pouvoir s'adapter aux dimensions réduites
- L'isolation thermique est médiocre voire inexistante et la question de l'éco responsabilité de ce bâtiment se pose immédiatement
- L'absence de parking de taille suffisante aux abords immédiats du théâtre. (Le parking attenant au théâtre ne comporte que 25 places de stationnement. Le bâtiment est habilité, rappelons le, à recevoir 1271 personnes si tous les espaces sont occupés à leur jauge maximum).

## 2.2 Mesures compensatoires en terme de sécurité

Pour tenter de pallier aux problèmes de sécurité, les différents officiers préventionnistes de la zone en charge des commissions de sécurité ont demandé la mise en place des mesures compensatoires suivantes :

- Une formation annuelle pour l'ensemble du personnel à la transmission de l'alerte et à la manœuvre des moyens de secours
- La mise en place d'un personnel technique habilité durant l'exploitation du lieu (les répétitions, les montages techniques, les représentations... ) à partir du moment où la puissance électrique de la lumière, du plateau, ou du son, est engagée. Il faut donc prévoir 3 régisseurs connaissant parfaitement les locaux et le maniement de tous les dispositifs de sécurité de la scène (rideau pare-flammes, rideau d'eau, vanne police, dispositifs de désenfumage...)
- La mise en place d'un organigramme de sécurité nominatif pour toute manifestation accueillant du public en grande salle de spectacle.
  - Le personnel minimum requis pour une manifestation « balcon ouvert » doit être:  
Présence d'un SSIAP 1 / Présence de 3 régisseurs habilités / Présence de 7 vacataires (11 personnes).
  - Le personnel minimum requis pour une manifestation « balcon fermé » doit être:  
Présence d'un SSIAP 1 / Présence de 3 régisseurs habilités / Présence de 3 vacataires (7 personnes).
- Le déneigement systématique de la totalité des issues de secours du bâtiment dès lors qu'il est en exploitation (notons qu'entre le théâtre, le cinéma, la salle bleue occupée par le CEAB et la salle des associations, le bâtiment est occupé quasiment 365 jours par an).

A noter que l'accueil de personnes à mobilité réduite reste un problème majeur, d'une part pour leur confort en salle, d'autre part en cas d'évacuation.

## 2.3 En somme

Chaque saison nous réalisons un point précis avec le service technique de la CCB, afin de définir les priorités d'intervention. Un suivi régulier est assuré. L'exploitation du lieu est possible, cependant elle comporte des risques pour la sécurité, de nombreuses contraintes et un coût important pour la collectivité. Même si des sommes très importantes étaient investies, certains problèmes de premier ordre ne seraient pas résolus : la taille de la scène, la mauvaise visibilité pour les spectateurs, le stationnement, etc...

Il est nécessaires de réaliser des investissements pour lever les prescriptions et rester en avis favorable vis avis des commissions de sécurité, et le temps passant il faut s'attendre à ce que les travaux demandés soient de plus en plus importants.

Il nous semble cependant inutile d'investir des sommes importantes dans ce bâtiment qui ne pourra jamais répondre aux attentes actuelles des professionnels du spectacle vivant et du public, ni aux normes de sécurité. Nous espérons vraiment que les énergies de tous aboutiront très prochainement à la construction d'un nouveau lieu.

# DOSSIER N°3

## BUDGET DE REFERENCE SUR UNE ANNEE CIVILE / 2 (budget réactualisé suite aux questions post dépôt)

RECETTES TTC		DEPENSES TTC	
<b>Subventions de Fonctionnement</b>		<b>Dépenses Artistiques</b>	
• Communauté de communes Briançonnais		Accueil de spectacles dans les murs	94 000,00 €
Convention (1)	359 500,00 €	Accueil de spectacles hors les murs territoire CCB	30 000,00 €
Accueil de spectacles hors les murs territoire CCB	30 000,00 €	Accueil de spectacles hors les murs Les Excentrés	30 000,00 €
Actions soutenues par la CCB /mise à disposition salles *	33 500,00 €	Parcours Jeune Public / 3 spectacles	30 000,00 €
Fluides *	27 500,00 €		
<i>* adaptés chaque année à la dépense réelle après bilan</i>		Créations	38 000,00 €
• Conseil Général des Hautes Alpes		Droits d'Auteurs	19 500,00 €
Convention	121 140,00 €	Intermittents liés à l'activité artistique	60 000,00 €
• Conseil Régional P.A.C.A.		Personnel de salle	10 000,00 €
Convention	90 000,00 €	Ateliers en milieu scolaire - Service Educatif	10 000,00 €
• Ministère de la Culture/DRAC		Autres actions culturelles	4 000,00 €
Convention	36 000,00 €		
Service Educatif	10 000,00 €	<b>Sous Total</b>	<b>325 500,00 €</b>
Ateliers théâtre	4 000,00 €		
Aide à la création	8 000,00 €	<b>Mise à disposition de salles</b>	
<b>Sous Total</b>	<b>719 640,00 €</b>	Aux actions soutenues par la CCB <i>38 jours de répétitions et 17 jours de représentations</i>	33 500,00 €
<b>Recettes Propres</b>		Autres mises à dispositions de salles	12 000,00 €
Billetterie	95 000,00 €	Location commerciale des salles	1 500,00 €
Autres mises à dispositions de salles	12 000,00 €	<b>Sous Total</b>	<b>47 000,00 €</b>
Location de salles à titre commerciales	3 000,00 €		
O.N.D.A	5 000,00 €	<b>Communication</b>	
Recettes diverses (Buvette, Bus...)	3 000,00 €	Imprimerie, distribution, achat d'espaces, honoraires	35 000,00 €
<b>Sous Total</b>	<b>118 000,00 €</b>	<b>Sous Total</b>	<b>35 000,00 €</b>



Ajout suite à une question du 14 décembre 2010

<b>DEPENSES TTC</b>	
<b>Dépenses actions hors champ CCB</b>	
accueil de spectacles hors les murs Les Excentrés	30 000,00 €
personnel de salle	1 520,00 €
communication	4 000,00 €
atelier collège Guillestre	1 000,00 €
action culturelle	500,00 €
quote part salaires permanents relations publiques/billetterie	3 200,00 €
frais de déplacements	2 000,00 €
frais poste et téléphone	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 220,00 €</b>
<b>BUS Briançon-Gap</b>	
dépenses bus	8 300,00 €
ouvreuses	2 100,00 €
<b>Total</b>	<b>10 400,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55 620,00 €</b>

Ces dépenses sont affectées au Conseil Général, au Conseil Régional et à la DRAC.

Le total de ces subventions représentent un total de 212 140 € ce qui laisse un reliquat de 156 520 € pour les actions sur le territoire de la CCB.

Ces actions génèrent également des recettes propres (environ 8 000 €).

## 2. Hypothèses de fréquentation

Le développement constant des publics nous permet d'être optimistes quant à la fréquentation prévisionnelle du projet tel qu'il est décrit dans le dossier N°2 Mémoire technique (projet artistique et projet culturel).

En fonction des projets artistiques et culturels qui seront retenus et en fonction de la jauge globale ouverte, nous nous attacherons à veiller à un équilibre et à tendre vers un maintien d'un taux de remplissage à plus de 90 % pour la saison 2009/2010, soit environ 11 000 places vendues.

Il est trop tôt pour chiffrer de manière précise les choses.

A titre d'exemple le début de saison 10/11 prévision et réalisé en terme de remplissage :

Spectacles	salle	Dates	jauge ouverte	tarifs	PREVISIONNEL				REALISE				
					Prix moyen	Jauge atteinte	Recettes	taux de remplissage	Prix moyen	Jauge atteinte	souches	Recettes TTC	taux de remplissage
<b>Dette d'amour</b>	L'Argentière	sam 9 oct	135	<b>amande</b>	8,00 €	135	1 080,00 €	100 %	7,72 €	135	118	1 041,80 €	100 %
<b>Dette d'amour</b>	Guillestre	lun 11 oct	135	<b>amande</b>	8,00 €	125	1 000,00 €	93 %	7,80 €	92	89	717,40 €	68 %
<b>Fred Pellerin</b>	Salle Balcon	mer 20 oct	364	<b>safran</b>	11,00 €	300	3 300,00 €	82 %	11,13 €	360	344	4 008,10 €	99 %
<b>Courts voyage</b>	Salle parterre	ven 22 oct	246	<b>turquoise</b>	14,50 €	200	2 900,00 €	81 %	13,60 €	236	210	3 210,10 €	96 %
<b>Double moi</b>	Salle parterre	ven 5 nov	246	<b>safran</b>	10,50 €	200	2 100,00 €	81 %	8,91 €	187	180	1 665,40 €	76 %
<b>Peter Pan</b>	Salle parterre	mer 10 nov	246	<b>turquoise</b>	13,50 €	246	3 321,00 €	100 %	10,43 €	257	251	2 440,10 €	104 %
<b>Le Malade imaginaire</b>	Foyer bar	ven 12 nov	120	<b>safran</b>	10,50 €	110	1 155,11 €	92 %	9,83 €	125	120	1 198,92 €	104 %
<b>Le Malade imaginaire</b>	Foyer bar	sam 13 nov	120	<b>safran</b>	10,50 €	110	1 155,00 €	92 %	9,84 €	130	120	1 279,20 €	108 %
<b>Le Malade imaginaire</b>	Foyer bar	ven 12 nov 14h	120	<b>7 euros</b>	6,50 €	110	715,00 €	92 %	6,36 €	120	116	763,00 €	100 %
<b>Lucilla Galeazzi</b>	Salle Balcon	ven 19 nov	364	<b>safran</b>	11,50 €	220	2 530,00 €	60 %	10,48 €	301	289	3 153,30 €	83 %
<b>Méditrio</b>	Salle parterre	ven 26 nov	246	<b>safran</b>	10,00 €	200	2 000,00 €	81 %	5,92 €	162	143	959,70 €	66 %
<b>Pomme d'api</b>	Salle Balcon	ven 10 déc	364	<b>safran</b>	11,00 €	310	3 410,00 €	85 %					
<b>Bal Offenbach</b>	Foyer bar	ven 10 déc	120	<b>5 euros</b>	4,00 €	100	400,00 €	83 %					
<b>Erwan et les oiseaux</b>	Salle parterre	lun 13 déc 9h30	246	<b>6 euros</b>	5,50 €	240	1 320,00 €	98 %					
<b>Erwan et les oiseaux</b>	Salle parterre	lun 13 déc 14h30	246	<b>6 euros</b>	5,50 €	240	1 320,00 €	98 %					
<b>Erwan et les oiseaux</b>	Salle parterre	mar 14 déc 9h30	246	<b>6 euros</b>	5,50 €	240	1 320,00 €	98 %					
<b>Erwan et les oiseaux</b>	Salle parterre	mar 14 déc 14h30	246	<b>6 euros</b>	5,50 €	240	1 320,00 €	98 %					

### 3. proposition de grille tarifaire des droits d'entrée aux spectacles (TTC)

Une grille de tarifs est présentée chaque année avec un système d'abonnements avantageux.  
Ces tarifs sont préalablement présentés aux Conseils d'Administration des 2 théâtres et votés par la CCB.

#### 3.1 Grille tarifaire de la saison 10/11

##### 3.1.1 Tarifs à l'unité

L'ouverture de la billetterie pour l'achat de billet à l'unité se fait à la mi-octobre.

Les prix des spectacles varient selon la couleur.

Il existe aujourd'hui 4 tarifs, cependant le tarif Pourpre n'a pas été utilisé au théâtre Le cadran pour la saison 10/11.

Tarifs	Amande	Safran	Turquoise	Pourpre
Tarif plein	14 €	18 €	23 €	30 €
Tarif réduit	10 €	14 €	20 €	26 €
Tarif -26ans	7 €	9 €	12 €	15 €

- Tarif réduit :

- > groupes de plus de 10 personnes,
- > familles nombreuses,
- > plus de 60 ans
- > parents qui accompagnent leurs enfants abonnés.

- Les demandeurs d'emploi bénéficient du tarif -26 ans.

Le cadran est partenaire de Cultures du cœur, association qui fait bénéficier à des structures relais en lien avec des populations très en difficultés, d'invitations aux spectacles. Le cadran met à la disposition de l'association une cinquantaine de places par saison.

##### 3.1.2 Les abonnements individuels et abonnements de groupe

Il est proposé aux spectateurs de s'abonner pour 3 spectacles ou plus et ce durant toute la saison en choisissant des spectacles du théâtre Le cadran/Briançon, du théâtre La passerelle/Gap et des « Excentrés ». Les avantages de l'abonnement sont d'être prioritaire sur le choix des places et de bénéficier de réductions avantageuses. Les abonnements sont en vente à compter de la présentation de saison qui a lieu à la mi-juin.

Il existe différentes formules d'abonnements : abonnement famille (au moins 1 adulte et 1 enfant), abonnement 3 ou 4 spectacles, abonnement

découverte 5 ou 6 spectacles, abonnement jeune & groupe jeunes (– 26 ans), abonnement découverte jeune, abonnement libre parcours. Pour former un groupe, il suffit de réunir 10 personnes au minimum (amis, collègues...), la personne devient alors Relais du théâtre. Des conditions particulières sont mises en place pour les comités d'entreprises : ils bénéficient du tarif de l'abonnement groupe adulte sans contrainte de spectacle obligatoire.

Tarifs	Amande	Safran	Turquoise
tarif -26 ans, abo jeune	7 €	9 €	12 €
abt. 3 ou 4 spectacles	10 €	13 €	19 €
abt. découverte 5 ou 6 spectacles	9 €	10 €	15 €
abt. groupe adultes	8 €	9 €	14 €

N'oublions pas le parcours jeune public : 3 spectacles en temps scolaire pour les élèves du CE2 à la 6<sup>e</sup> pour 18 euros (soit 6 euros la séance).

### 3.1.3 La carte crédit spectacle

Il s'agit d'un moyen souple et avantageux de profiter dans les meilleures conditions des différentes propositions des théâtres Le cadran, La passerelle et des « Excentrés », elle permet :

- > une réduction de 15% sur chaque place
- > de prendre ses billets dès l'ouverture de la billetterie mi-octobre et jusqu'à 2 semaines avant chaque spectacle

### 3.2 Grille tarifaire et abonnements de la saison 11/12

Il sera proposé une évolution des tarifs pour la saison 11/12 :

Le tarif **Amande** va être très légèrement augmenté dans sa globalité et les tarifs **Safran** et **Turquoise** vont être fondus de manière à simplifier la gamme complète des tarifs. Un tarif plus élevé, actuel tarif **Pourpre**, continuera à exister, et pourra être utilisé lors de l'accueil d'un spectacle plus prestigieux et au coût important.

La grille tarifaire sera élaborée d'ici le mois de mars dans sa totalité et soumis au vote de la CCB, selon l'usage. L'ensemble des formules d'abonnement sera conservé et réévalué en fonction des changements de tarifs. Quant au parcours jeune public, il sera maintenu à son tarif de 18 euros.

## 4 . Proposition tarifaire de mise à disposition de salle

### 4.1 Base de calcul

#### Ménage

	HT	TTC
passage dans la salle de spectacle	80,00 €	95,68 €
passage dans la salle foyer bar	60,00 €	71,76 €
passage dans la salle 6	30,00 €	35,88 €

#### Coût des salaires

	HT	TTC
1 service régisseur	77,42 €	95,59 €
1 service ouvreurs	50,68 €	60,61 €
1h ssiap	19,35 €	23,15 €

### Les facturations se font au réel à l'euro près

### 4.2 Exemple de tarifs

#### Foyer bar pour une journée de 7h avec le matériel installé

1 personne SSIAP	0,00 €
1 forfait ménage	71,76 €
<b>Total</b>	<b>71,76 €</b>

#### Foyer bar pour une journée de 8h à 23h avec le matériel installé

1 personne SSIAP gratuit + 7h	162,05 €
1 forfait ménage	71,76 €
<b>Total</b>	<b>233,81 €</b>

**Salle de spectacle** pour une journée de 8 heures (2 services) pour 3 techniciens (plateau, son, lumière) **pour répétition**

3 régisseurs	573,54 €
1 forfait ménage	95,68 €
<b>Total</b>	<b>669,22 €</b>

**Salle de spectacle** pour une journée de 12 heures (3 services) pour 3 techniciens (plateau, son, lumière) **ouverture du parterre**

3 régisseurs	860,31 €
3 ouvreurs	181,83 €
1 forfait ménage	95,68 €
<b>Total</b>	<b>1 129,88 €</b>

**Salle de spectacle** pour une journée de 12 heures (3 services) pour 3 techniciens (plateau, son, lumière) **ouverture du balcon**

3 régisseurs	860,31 €
7 ouvreurs	424,27 €
1 forfait ménage	95,68 €
<b>Total</b>	<b>1 372,34 €</b>

## **5 Présentation de l'organisation de la billetterie et des modalités de vente aux usagers**

### **5.1 En termes de personnel**

La billetterie se fait dans le hall du Théâtre. Un poste de chargé de billetterie existe à l'heure actuelle à plein temps, il est partagé entre une chargée de billetterie qui assure 80% du temps de présence à la caisse et les soirs de spectacles. Les 20% restants et les temps de vacances de cette personne sont répartis sur les 2 postes de relation avec le public. La personne qui fait la vente est chargée de contrôler sa caisse et le cas échéant de faire les remises en banque, elle est habilitée à percevoir de l'argent en carte bancaire, en chèque, en espèce et chèque vacances.

### **5.2 En termes de logiciel**

Un logiciel de billetterie en ligne a été développé par le théâtre La passerelle, il est la propriété du théâtre La passerelle. Il sert aux deux structures : La passerelle et Le cadran. Ce système permet des ventes croisées entre les 2 théâtres et aussi d'ouvrir des points de billetterie en ligne comme c'est déjà le cas à Embrun, Veynes et Laragne. Une réflexion est en cours avec Guillestre. Il permet aussi la gestion des contacts et le travail de relations avec les publics.

### **5.3 En termes d'horaires**

La billetterie est ouverte au public de septembre à juillet, du mardi au vendredi (et les samedis, dimanches et lundis de spectacle) de 11h à 13h et de 15h à 18h30 et le samedi de 11h à 13h et une heure avant le début de chaque spectacle.

Le public peut soit venir acheter des billets directement sur les heures d'ouverture, soit effectuer des réservations par téléphone ou courriel et régler sous trois jours par chèque ou en se déplaçant au guichet.

Un système de règlement à distance est actuellement à l'étude, en lien avec le développement du site internet.

Des billetteries décentralisées (sous forme de dépôt de billets) existent à L'Argentière et à Guillestre pour permettre la vente des billets des « Excentrés ». Une formation est assurée et le dépôt de billetterie s'accompagne d'un reçu. Un suivi est assuré pour vérifier l'état des ventes. Le contrôle des recettes se fait le jour du spectacle.

### **5.4 Contrôle des billets**

Les soirs de spectacles des personnels de contrôle sont chargés de contrôler l'accès à la salle de spectacle. Les souches sont ensuite comptées et archivées.

## 6. Proposition de montant de la contribution financière annuelle de la CCB en contrepartie des contraintes spécifiques de service public.

La Contribution financière demandée à la CCB est décomposée comme suit : (modifications suite aux séries de questions poste dépôt)

- 361 000 € au titre de la convention (359 500 €)
- 30 000 € pour les actions CCB
- 14 500 € pour couverture des fluides (27 500 € ajout du fioul)
- 33 500 € pour les mises à disposition à titre gratuit pour des actions soutenues par la CCB

### Note sur le budget proposé

Il est évident que l'ensemble des actions souhaitées dans la DSP ne peut se faire à coûts constants de la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais. Nous avons donc séparé dans l'aide demandée au fonctionnement à la CCB plusieurs éléments qui génèrent des surcoûts de fonctionnement ou des pertes de recettes.

Nous avons également diminué la part de réversion dans le cadre de la coopération Cadran/Passerelle, ce qui nous permet d'assurer le financement d'un directeur à taux plein.

Enfin, nous avons fait l'impasse volontaire du loyer dû par le fermier dans un contrat d'affermage, celui-ci devant être fixé par la Communauté de Communes et ne pourra en aucun cas s'imputer sur le budget proposé. Il faudra donc imaginer le financement de ce loyer. Une des pistes possibles étant que la Communauté de Communes n'affecte la gratuité de salles de répétition et de spectacles dont elle veut disposer que pour la moitié de son coût. Il nous restera alors à trouver la recette correspondante dans des économies qui se porteront essentiellement sur l'activité artistique du théâtre.

Il nous est difficile aujourd'hui d'imaginer, au-delà de cette solution, qu'elle est la volonté de la Communauté de Communes dans l'établissement du montant de ce loyer d'affermage.

Ce budget représente une moyenne budgétaire dont diverses variantes sont susceptibles d'être modifiées (recettes propres, part affectée à la création, part affectée à la diffusion dans et hors les murs...).

De plus, ce budget est un budget référent pour 5 années d'exploitation qui ne saurait être figé, nous connaissons tous la possibilité de variation budgétaire qui peut intervenir dans les 5 années, différences de recettes, différence de financement des tutelles, nouvelles recettes provenant de sources différentes (Europe)...

Il est cependant à noter que ce budget, appuyé sur des aides conjointes du Conseil Général des Hautes-Alpes, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Ministère de la Culture, est aujourd'hui une réalité du fonctionnement du théâtre Le cadran. D'autre part nous avons acquis la confiance, en plus de 10 ans d'exploitation, des banques avec lesquelles nous sommes en affaire et qui nous accordent aujourd'hui des facilités de découvert et d'emprunt.